

Tableau récapitulatif des fiches-projets et actions du PCDR de Comblain-au-Pont

Degré de priorité	N° de fiche	Libellé du projet/de l'action	Objectifs de développement (*)	Estimation du coût TVAC	Subventionnement			Part Communale (fonction des subsides)	PLANNING (sous réserve d'obtention des subsides)
					Subside DR	Autres subsides	Montant		
Les actions et projets du lot n°1 (2013-2015)									
P1	1	Réaménagement global du village de Mont en intégrant les enjeux de sécurité routière, de mobilité douce et de convivialité - PHASE 1 - 3ème convention	1.1; 1.2; 1.3; 1.4; 2.1; 2.4; 3.1; 3.2; 3.3; 3.4; 3.6	164.372 €	DR (60%) 98.623,47 €	Oui, à confirmer (*)	98.623,47 €	164.372,45 €	2013 - 2015
P1	2	Réaménagement global du village de Géromont en intégrant les enjeux de sécurité routière, de mobilité douce et de convivialité - PHASE 1	1.3; 2.4; 2.5; 3.1; 3.2; 3.4	98.673 €	DR (60%) 59.203,85 €	Oui, à confirmer	59.203,85 €	39.469,23 €	2015 -
P1	3	Réaménagement global du village d'Oneux en intégrant les enjeux de sécurité routière, de mobilité douce et de convivialité - PHASE 1	1.3; 1.4; 2.1; 2.4; 3.1; 3.2	233.349 €	DR (60%) 140.009,10 €	Oui, à confirmer	140.009,10 €	93.339,40 €	2015 -
P1	4	Réaménagement global du village de Hoyemont en intégrant les enjeux de sécurité routière, de mobilité douce et de convivialité - PHASE 1	1.3; 1.4; 2.2; 2.3; 2.4; 2.5; 3.1; 3.2; 3.4; 3.5	137.342 €	DR (60%) 82.405,36 €	Oui, à confirmer	82.405,36 €	54.936,90 €	2015 -
P1	6	Réaménagement global des hameaux de Sart et Fond-du-Sart en intégrant les enjeux de sécurité routière, de mobilité douce et de convivialité - PHASE 1 - 2ème convention	1.3; 1.4; 2.1; 2.4; 2.5; 3.1; 3.2; 3.4; 3.5	200.013 €	DR (60%) 120.007,80 €	Oui, à confirmer	120.007,80 €	80.005,20 €	2013 - 2015
P1	7	Réaménagement global du hameau du Halleux en intégrant les enjeux de sécurité routière, de mobilité douce et de convivialité - PHASE 1	1.2; 2.4; 2.5; 3.1; 3.2; 3.4;	144.676 €	DR (60%) 86.805,64 €	Oui, à confirmer	86.805,64 €	57.870,43 €	2015 -
P1	10	Réaménagement global de la traversée de Comblain-au-Pont en intégrant les enjeux de sécurité routière, de mobilité douce, de convivialité et de développement économique - PHASE 1 - 1ère convention	1.1; 1.2; 1.3; 1.4; 2.4; 3.1; 3.2; 3.4	1.861.477 €	DR (60%) 430.060,82 €	S.P.W. 869.709,28 € "Plan trottoir" 165.000,00 €	1.464.770,10 €	396.707,21 €	2013 - 2015
P1	11	Réaménagement global de la traversée de Pont-de-Sçay en intégrant les enjeux de sécurité routière, de mobilité douce, de convivialité et de développement économique	1.1; 1.2; 1.3; 1.4; 2.3; 2.4; 2.5; 3.1; 3.2; 3.3; 3.4	992.731 €	DR (60%) 595.638,71 €	Oui, à confirmer	595.638,71 €	397.092,48 €	2015 -
P1	13	Création et aménagement d'un réseau structuré de liaisons Mode-doux reliant les villages et hameaux des plateaux aux centres des vallées - PHASE 1	1.1; 1.3; 1.4; 2.1; 2.2; 2.3; 2.4; 2.5; 3.1; 3.2; 3.3; 3.6	839.588 €	DR (80%) 671.670,32 €	Oui, à confirmer	671.670,32 €	167.917,58 €	2015 - 2022
P1	14	Développement d'un pôle d'infrastructures avec services aux associations et à la population à Comblain-au-Pont - PHASE 1	1.2; 1.3; 1.4; 2.1; 2.3; 2.4; 3.1; 3.2; 3.3	173.691 €	DR (80%) 138.953,03 €	non	138.953,03 €	34.738,26 €	2013 - 2015
P1	18	Installation d'une micro-centrale hydro-électrique à la résurgence du moulin et aménagement du site à des fins didactiques	1.2; 1.3; 1.4; 3.1; 3.3; 3.4	206.680 €	Sans objet	Ministre de l'Energie	Sans objet	206.680,10 €	2013 - 2015
P1	23	Mise en place d'une plateforme interservices de réflexion et de coordination « développement durable »	1.2; 1.3; 1.4; 3.1; 3.3; 3.4	Sans objet	Sans objet	non	Sans objet	Sans objet	2013 -
P1	24	Mise en œuvre des actions recommandées dans les audits énergétiques	1.2; 1.3; 1.4; 3.1; 3.3; 3.4	Sans objet	Sans objet	Oui, UREBA notamment, à confirmer	Sans objet	Sans objet	2013 - 2015
P1	10	Réaménagement global de la traversée de Comblain-au-Pont en intégrant les enjeux de sécurité routière, de mobilité douce, de convivialité et de développement économique - PHASE 2	1.1; 1.2; 1.3; 1.4; 2.4; 3.1; 3.2; 3.4	97.647 €	DR (60%) 58.588,20 €	Oui, à confirmer	58.588,20 €	39.058,80 €	2015 -

Degré de priorité	N° de fiche	Libellé du projet/de l'action	Objectifs de développement (*)	Estimation du coût TVAC	Subventionnement			Part Communale	PLANNING (sous réserve d'obtention des subsides)
Les actions et projets du lot n°2 (2016-2018)									
P2	1	Réaménagement global du village de Mont en intégrant les enjeux de sécurité routière, de mobilité douce et de convivialité - PHASE 2	1.1; 1.2; 1.3; 1.4; 2.1; 2.4; 3.1; 3.2; 3.3; 3.4; 3.6	965.078 €	DR (60%) 579.046,71 €	Oui, à confirmer	579.046,71 €	386.031,14 €	2016 - 2018
P2	2	Réaménagement global du village de Géromont en intégrant les enjeux de sécurité routière, de mobilité douce et de convivialité - PHASE 2	1.3; 2.4; 2.5; 3.1; 3.2; 3.4	1.421.426 €	DR (60%) 852.855,43 €	Infrasport	852.855,43 €	568.570,29 €	2016 - 2018
P2	3	Réaménagement global du village d'Oneux en intégrant les enjeux de sécurité routière, de mobilité douce et de convivialité - PHASE 2	1.3; 1.4; 2.1; 2.4; 3.1; 3.2	670.044 €	DR (60%) 402.026,13 €	Oui, à confirmer	402.026,13 €	268.017,42 €	2016 - 2018
P2	4	Réaménagement global du village de Hoyemont en intégrant les enjeux de sécurité routière, de mobilité douce et de convivialité - PHASE 2	1.3; 1.4; 2.2; 2.3; 2.4; 2.5; 3.1; 3.2; 3.4; 3.5	608.040 €	DR (60%) 364.823,71 €	Oui, à confirmer	364.823,71 €	243.215,81 €	2016 - 2018
P2	5	HOYEMONT : Mise en place d'une épuration autonome	2.4; 3.1; 3.4	429.361 €	DR (60%) 257.616,74 €	Oui, à confirmer	257.616,74 €	171.744,50 €	2016 - 2018
P2	6	Réaménagement global des hameaux de Sart et Fond-du-Sart en intégrant les enjeux de sécurité routière, de mobilité douce et de convivialité - PHASE 2	1.3; 1.4; 2.1; 2.4; 2.5; 3.1; 3.2; 3.4; 3.5	153.343 €	DR (60%) 92.005,98 €	Oui, à confirmer	92.005,98 €	61.337,32 €	2016 - 2018
P2	6B	FOND-DU-SART : Mise en place d'une épuration autonome	2.4; 3.1; 3.4	449.363 €	DR (60%) 269.617,52 €	Oui, à confirmer	269.617,52 €	179.745,02 €	2016 - ...
P2	7	Réaménagement global du hameau du Halleux en intégrant les enjeux de sécurité routière, de mobilité douce et de convivialité - PHASE 2	1.2; 2.4; 2.5; 3.1; 3.2; 3.4;	316.021 €	DR (60%) 189.612,32 €	Oui, à confirmer	189.612,32 €	126.408,22 €	2016 - 2018
P2	8	COMBLAIN-AU-PONT : Aménagement d'espaces de Convivialité (plaines de jeux et aires de barbecue)	1.2; 1.3; 1.4; 2.3; 2.4; 2.5; 3.1; 3.2	529.368 €	DR (60%) 317.620,64 €	Infrasport	317.620,64 €	211.747,10 €	2016 - 2018
P2	9	POULSEUR : Réhabilitation et réaménagement durable du quartier de la gare de Poulseur	1.2; 1.3; 1.4; 2.1; 2.2; 2.4; 2.5; 3.1; 3.2; 3.3; 3.4; 3.6	7.631.258 €	DR (60%) 3.353.518,87 €	S.A.R. 2.677.309,53 € SPI+, privé, DGO4,...	6.030.828,40 €	1.600.429,25 €	2016 -
P2	12	SART : Aménagement durable du site du Fawtay en vue d'y développer de l'habitat, des espaces verts et des espaces de convivialité (place et maison de village), suivant PCAD approuvé	1.4; 2.4; 2.5; 3.1; 3.2; 3.3	586.038 €	DR (60%) 351.622,85 €	Oui, à confirmer	351.622,85 €	234.415,24 €	2016 -
P2	15	PONT-DE-SCAY Rénovation et réaménagement durable de la Maison de village et de ses abords	1.1; 1.4; 2.1; 2.2; 2.4; 2.5; 3.1; 3.2; 3.3; 3.6	440.895 €	DR (80%) 352.716,26 €	Oui, à confirmer	352.716,26 €	88.179,06 €	2016 -
P2	16	Restauration de la maison éclusière de Douxflamme et de l'ancien bief du Canal de l'Ourthe en vue d'y créer une centrale de production hydro-électrique et un espace polyvalent dédié au patrimoine halieutique	1.2; 1.3; 2.4; 3.1; 3.3; 3.5	387.279 €	DR (80%) 309.822,8	Oui, à confirmer	309.822,80 €	77.455,70 €	2016 -
P2	17	Étude et mise en œuvre de projets de valorisation énergétique des sous-produits forestiers	1.2; 1.3; 1.4; 3.1; 3.3; 3.4	Sans objet	Sans objet	Oui, à confirmer	Sans objet	Sans objet	2016 -
P2	19	Etude et mise en œuvre d'un schéma directeur global pour l'installation d'une signalétique urbaine des commerces et services (y compris touristiques) dans toute la commune	1.2; 1.3; 1.4; 2.1; 2.3; 3.1; 3.2	119.341 €	DR (60%) 71.604,65 €	CGT	71.604,65 €	47.736,44 €	2016 -
P2	20A	Rénovation de l'ancienne gare du Vicinal en espace de stockage pour les associations	1.1; 1.3; 1.4; 2.1; 2.4	294.419 €	DR (80%) 235.535,31 €	Oui, à confirmer	235.535,31 €	58.883,83 €	2016 -
P2	20B	Acquisition du bâtiment-relais de la Spi+ pour la cuisine de collectivités de l'asbl Les Découvertes de Comblain	1.3; 1.3; 1.4; 2.1; 2.4	300.000 €	DR (80%) 240.000 €	non	240.000,00 €	60.000,00 €	2016 -
P2	21	Recensement, restauration et mise en valeur du petit patrimoine comblennois de manière intégrée aux futurs aménagements de sécurité, de mobilité et de convivialité dans les villages et hameaux de la commune	1.2; 1.3; 2.4; 2.5; 3.1	700.712 €	DR (80%) 82.927,33 €	PPPW 337.500 € CGT	420.427,33 €	280.284,88 €	2016 -
P2	22	Réalisation du RAVeL de l'Ambève en collaboration avec le GREOA et les communes de Sprimont, Aywaille, et Stoumont	1.2; 1.4; 2.1; 2.2; 2.4; 3.1; 3.2; 3.3	Sans objet	Sans objet	Oui, à confirmer	Sans objet	Sans objet	2016 -

Degré de priorité	N° de fiche	Libellé du projet/de l'action	Objectifs de développement (*)	PLANNING (sous réserve d'obtention des subsides)
		Les actions et projets du lot n°3 (2019-2022)		
P3	1	Valorisation du parc, du cimetière et de la tour Saint-Martin	1.2; 2.5	2019 -
P3	2	Mise en valeur lumineuse des sites remarquables (tour Saint-Martin, sites rocheux, ...) et des sculptures	1.1; 1.2; 2.5; 3.1	2019 -
P3	3	Création d'un système d'audio-guidage avec itinéraires téléchargeables (pour la grotte, le patrimoine, etc.)	1.2	2019 -
P3	4	Développement de paquets touristiques complets	1.1; 1.2; 1.3; 2.5	2019 -
P3	5	Création d'un groupement d'achats communs / mise en place d'un éco-point de vente	1.1; 1.3	2019 -
P3	6	Développement d'une activité Horeca à la Maison des Découvertes	1.1; 1.2; 2.3	2019 -
P3	7	Rénovation de la Gare de Poulseur	1.1; 1.2; 2.3	2019 -
P3	8	Relance d'un marché hebdomadaire à Poulseur le mercredi après-midi	1.1; 1.2; 2.3; 3.2	2019 -
P3	9	Augmentation du nombre de places d'accueil de la petite enfance	1.1; 1.3; 2.4	2019 -
P3	10	Création d'un mur géologique aux abords de la Carrière souterraine à Géromont	1.1; 1.2; 1.3; 2.5	2019 -
P3	11	Réaffectation du Complexe communal de Comblain-au-Pont	1.1; 1.3; 2.4; 2.5	2019 -
P3	12	Valorisation du canal de l'Ourthe	1.1; 1.2; 3.2	2019 -
P3	13	Valorisation touristique du site archéologique du Chession	1.2	2019 -
P3	14	Création d'une aire publique pour motor-homes dans le cadre du projet SIAM	1.1; 1.2; 3.2	2019 -
P3	15	Création d'un Centre d'hébergement collectif de min. 50 lits	1.1; 1.2; 1.3	2019 -
P3	16	Développement d'une offre touristique pour l'hiver	1.1; 1.2; 1.3	2019 -
P3	17	Organisation d'une campagne de sensibilisation et de mobilisation pour une meilleure connaissance entre les agriculteurs et les Comblenois (sensibilisation aux difficultés rencontrées par le secteur agricole)	1.2; 1.3; 3.5	2019 -
P3	18	Création d'un service de gestion et d'entretien de la biodiversité dans les espaces verts naturels et aménagés, bords de route, berges, chemins et sentiers	1.2; 1.3	2019 -
P3	19	Création d'une Entreprise de Formation par le Travail	1.1; 1.3	2019 -
P3	20	Création d'une Entreprise d'Insertion	1.1; 1.2; 1.3	2019 -
P3	21	Relance du symposium international	1.3; 2.4	2019 -
P3	22	Sensibilisation des enfants et des adultes à la richesse du patrimoine architectural	1.2; 2.4; 2.5	2019 -
P3	23	Rénovation du musée dans le cadre du projet Générations rurales 2010	1.1; 1.2; 2.4; 2.5	2019 -
P3	24	Extension/déménagement de la Bibliothèque de Comblain	2.4; 2.5	2019 -
P3	25	Création d'une maison médicale	2.3	2019 -
P3	26	Organisation annuelle de l'opération "place aux enfants"	2.4; 2.5	2019 -
P3	27	Participation de Comblain au trophée "commune sportive"	2.3; 2.4	2019 -
P3	28	Création d'un centre d'expression et de créativité	2.4; 2.5	2019 -
P3	29	Restauration, aménagement, entretien de chemins à vocation agricole	3.5	2019 -

(*) Les objectifs de développement sont:

Défi 1 Stimuler le développement de l'activité économique locale pour maintenir et renforcer l'emploi local

1. 1. Créer des aménagements, des infrastructures et des services favorables au développement économique
1. 2. Stimuler le développement d'un tourisme durable pour faire de Comblain une destination rurale d'excellence
1. 3. Stimuler et favoriser la création, l'implantation et le développement d'activités économiques locales (marchandes ou non marchandes)
1. 4. Développer des services de proximité accessibles et adaptés aux besoins et aux modes de vie de la population

Défi 2 Améliorer la cohésion sociale et renforcer et valoriser la diversité culturelle

2. 1. Favoriser l'insertion socioprofessionnelle
2. 2. Favoriser l'accès à un logement décent
2. 3. Favoriser l'accès à la santé et au traitement des assuétudes
2. 4. Favoriser le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels
2. 5. Renforcer et valoriser la diversité culturelle et favoriser l'accès à la culture de tous tout au long de la vie

Défi 3 Garantir aux citoyens un cadre de vie de qualité via une gestion durable du territoire et de ses ressources naturelles

- 3.1. Préserver, harmoniser et valoriser davantage le cadre de vie, les richesses naturelles, paysagères et urbanistiques
- 3.2. Dans le respect du caractère rural de l'entité, faciliter la mobilité des tous les usagers et sécuriser les déplacements
- 3.3. Rendre la commune et ses habitants plus autonomes vis-à-vis des énergies fossiles, développer le choix entre différentes alternatives énergétiques et faire des économies dans les dépenses énergétiques
- 3.4. Améliorer la qualité des eaux de surface et souterraines ainsi que leur utilisation
- 3.5. Améliorer la performance environnementale du secteur agricole
- 3.6. Dans le respect du caractère rural de l'entité, favoriser l'accès au logement, en particulier l'installation et l'intégration des personnes à revenus moyens et des jeunes

(**) Les autres sources de subventionnement:

*Pour toutes les fiches-projets, et ce de manière systématique, l'Administration communale essaiera toujours d'obtenir d'autres sources de financement avant de recourir à une demande de subvention en Développement rural. Le lot 0 atteste déjà de cette manière de procéder puisque de très nombreux projets ont pu être réalisés sans l'aide du Développement rural, notamment grâce aux subventions suivantes : plan triennal, crédits d'impulsion, droits de tirage, Commissariat général au Tourisme, UREBA, appels à projets, plan Escargot, Plan de Cohésion sociale, Infrasports, etc. Les montants qui sont mentionnés dans ce budget prévisionnel ne correspondent pas nécessairement aux montants qui seront effectivement sollicités auprès du Ministre du Développement rural. D'une part, ces montants estimatifs seront réévalués par les auteurs de projet qui réétudieront en profondeur chaque projet ; d'autre part, une part parfois importante de ces montants pourra être financée par d'autres subventions. Il est impossible de fournir précisément et à l'avance la liste des subsides qui pourront être obtenus et ce, d'autant plus que les politiques budgétaires évoluent. Les chiffres qui sont repris ici sont donc des estimations du montant maximum qui pourrait être demandé en Développement rural pour chaque fiche-projet.